

Plan égalité filles-garçons pour le lycée de Vincenzo 2020-2021

Sommaire :

- 1. Les textes officiels et les textes de références.**
- 2. Les objectifs du plan égalité.**
- 3. La mission du référent égalité filles-garçon.**
- 4. Les actions et les outils proposés au lycée.**

1 - Les textes officiels et les textes de références :

L'Égalité entre les femmes et les hommes : " grande cause nationale" du quinquennat. Le Président E. Macron a déclaré l'Égalité entre les femmes et les hommes " grande cause nationale" du quinquennat. Au cours d'un discours à l'Élysée le 25/11/17, il a énoncé les premières mesures gouvernementales portant sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

- Le site éducol recense "tous les textes de référence" en matière d'égalité filles-garçons : [consulter les textes](#)
- Page web de l'Académie de La Réunion : <https://www.ac-reunion.fr/orientation-formation/reussite-educative/egalite-filles-garcons.html> :

Référent académique : Alain SÉDILOT

Chargée de mission : Idan HLIMI

- Convention interministérielle 2013-2018 pour "l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif" : [consulter le texte de la convention](#)

Cinq grands axes d'intervention :

- un pilotage de la politique de l'égalité au plus près des élèves et des étudiants ;
- la formation de l'ensemble des personnels ;
- la transmission d'une culture de l'égalité et du respect mutuel ;
- la lutte contre les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles ;
- une politique d'orientation en faveur d'une plus grande mixité des filières et métiers.

2- Les objectifs du plan égalité

- **la transmission** des valeurs d'égalité entre les filles et les garçons
- **le renforcement** de l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes
- **L'engagement** pour une mixité plus grande des filières de formation et à tous les niveaux d'étude

Important: L'égalité filles-garçons devra être inscrite au projet d'établissement et donc approuvée par le Conseil d'administration.

3- La mission du référent égalité filles-garçons

Depuis la rentrée 2018, chaque établissement nomme un référent égalité. Son rôle consiste à diffuser une culture de l'égalité au sein de l'établissement en sensibilisant les membres de la communauté éducative : élèves, personnels, parents par :

- de **l'information et des actions éducatives** auprès des élèves et des équipes éducatives.
- la **mobilisation à l'occasion de dates clés** :

25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

8 mars : journée internationale des droits des femmes.

17 mai : journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

- Le **développement d'interventions d'associations** promouvant l'égalité entre les filles et les garçons.

Les référents égalité agissent en lien avec les responsables de l'orientation, de l'éducation à la sexualité, de la prévention de la violence et du harcèlement, et de la vie collégienne et lycéenne de l'établissement.

4- Les actions et les outils proposés au lycée :

Ces actions s'inscrivent dans une politique globale d'établissement autour de la citoyenneté et rejoignent donc des actions en lien avec les thèmes de l'éducation à la laïcité, l'éducation aux médias, l'éducation à la santé et participent ainsi à la vie lycéenne.

Le CESC est l'instance de pilotage pour le plan égalité filles-garçons. Ligne budgétaire CESC associée.

Les actions :

Les actions mises en place pour 2020-2021 :

- **Achat de livres** : fictions et documentaires sur le thème de l'égalité filles-garçons.
- **L'action cinétoil'égalité** : dans le cadre du cours d'EMC de Sandrine Marc. L'action a été proposée à tous les élèves et leurs enseignants. Les séances de visionnage des 6 films du palmarès proposées certains vendredis en S2 et S3 sont donc accessibles aux élèves inscrits avec l'accord de leurs enseignants respectifs. Budget nécessaire : environ 200,00 euros pour l'achat des DVD avec droits d'auteur et de consultation.

- Organisation du **visionnage du court métrage Tangeante de Julie Jouve** le 25 novembre 2020 pour les classes de 1^{er} Pasteur.
- Réservation de l'**expo quiz : égalité filles-garçons : parlons-en ! De la cité des métiers**.

Les idées d'actions à mettre en place pour l'année scolaire prochaine :

- Pérenniser l'**action Cinétoil'égalité** et si possible la développer. Inciter les équipes pédagogiques (français, EMC, langues...) à s'associer pour partager les temps de visionnage des films en partenariat avec le CDI et l'équipe CPE, infirmière, copsy et assistante sociale déjà soudée. L'idéal serait une action par niveau.
- Mettre en place pendant la pause méridienne un **ciné-club égalité** avec visionnage et débats autour des films des anciennes sélections des actions cinétoil'égalité. Constat au sujet du créneau du vendredi après-midi : les élèves ne restent pas au lycée quand ils n'ont plus cours, ils préfèrent rentrer chez eux. Si ce temps de vie lycéenne était placé en milieu de journée avec une plage horaire de 2 heures, cela serait plus incitatif à leur participation.
- Mise en place d'une **brigade égalité élèves** sur le modèle des éco-délégués. Soit brigade d'élèves élus, soit d'élèves volontaires. Création d'un compte instagram pour favoriser la communication entre les élèves de l'établissement.
- Mettre en place une **antenne Amnesty Jeunes** au lycée pour encourager les lycéens à s'investir dans la défenses des droits humains, et au-delà, des droits des femmes. Projet d'inviter les représentants Amnesty Jeunes du lycée de Pierre Poivre pour présenter leur engagement auprès des élèves délégués des collèges de la Marine de Vincendo et de Bory de Saint Vincent de Saint Philippe en lien avec la liaison 3^{ème}/seconde.

Les outils et les ressources disponibles :

- DVDthèque cinétoil'égalité au CDI.
- Sélection de titres de livres sur le thème : égalité filles-garçons.
- Documentation pédagogique sur les films au programme envoyée aux professeurs engagés dans l'action.
- Rubrique égalité filles-garçon sur la page web du CDI.

- Réalisation de capsules vidéos sur le thème : voir celle réalisée par un groupe d'élèves de 1Porter sur le thème du harcèlement au travail présenté à la classe.
- Websérie gratuite mise en ligne sur le site stéréotypes-Stéréomeufs : pour mettre fin aux préjugés dans les classes.
- Proposition de concours : clash tes stéréotypes (Medef Réunion) ou ZéroClichés (CLEMI)
- Outil filgood gratuit en ligne : un outil pour le bien-être des élèves pour aider les professionnels de l'éducation à identifier et prioriser les thématiques de santé à aborder avec les élèves.
- Adhésion au réseau ambassadeurs et ambassadrices des volontaires pour lutter contre les violences faites aux femmes : partage de pratiques (plate-forme d'échange en cours d'élaboration) et d'outils. L'adhésion du référent égalité filles-garçons engage également la structure établissement avec l'accord de la proviseure.